

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-002928

194 880

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2289

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DAHER Mustapha

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 66 80 73 76

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél. : 05 22 39 01 / 06 61 15 70 06

Cachet du médecin :

DAHER MUSTAPHA

Date de consultation : 07 FEV. 2024

Nom et prénom du malade : DAHER MUSTAPHA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA Athérome Vasculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 07/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
FEV. 2024	c.s ventriculo	304	300	Dr. ALEM Mohamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Ghairi - Casablanca Tél : 05 22 39 01 12 / 06 64 15 78 06
01 FEV. 2024	Echocardiographie	104	1000	Dr. ALEM Mohamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Ghairi - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Tél : 05 22 39 01 12 / 06 64 15 78 06

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMAC S.A.R.L 140 Lot 45 Casablanca Tél/Fax: 05 22 65 20 07	07/02/2024	1420,70

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				Montants des Soins
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				Début d'Execution
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).	H	25533412	21433552	Coefficient des Travaux
D	00000000	00000000		
00000000	00000000	35533411	Montants des Soins	
B	35533411	11433553		
G	11433553			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				Date du devis
Diagramme d'ODF (Omnidirectionnel) avec numérotation des dents (1 à 8) et axes (H, G, D, B).				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

07/02/2024

DAHER MUSTAPHA

3x246⁰⁰

AMLOR PLUS 5/10

1cp /J



4x142⁷⁰

COVERSYL 10

1cp /J



3x 27,70

CARDIOASPIRINE

1cp /J



28,80

VITANEVRIL

1cp x2/J



20j

PHARMACIE SARANAZ
140 Lot Smiralda Lissasfa
S.A.P.L.A-U
Casablanca
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

3 mrs

~~Dr. ALAMI Mohamed~~
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél : 05 22 390112 / 06 61 15 78 06

PHARMACIE SARANAZ
140 Lot Smiralda Lissasfa
S.A.P.L.A-U
Casablanca
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

Docteur Mohamed Alami
Professeur Agrégé en Cardiologie
Spécialiste des Maladies
Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

FACTURE A102/24

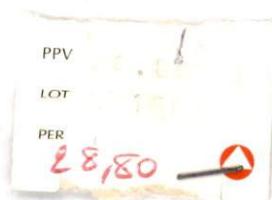
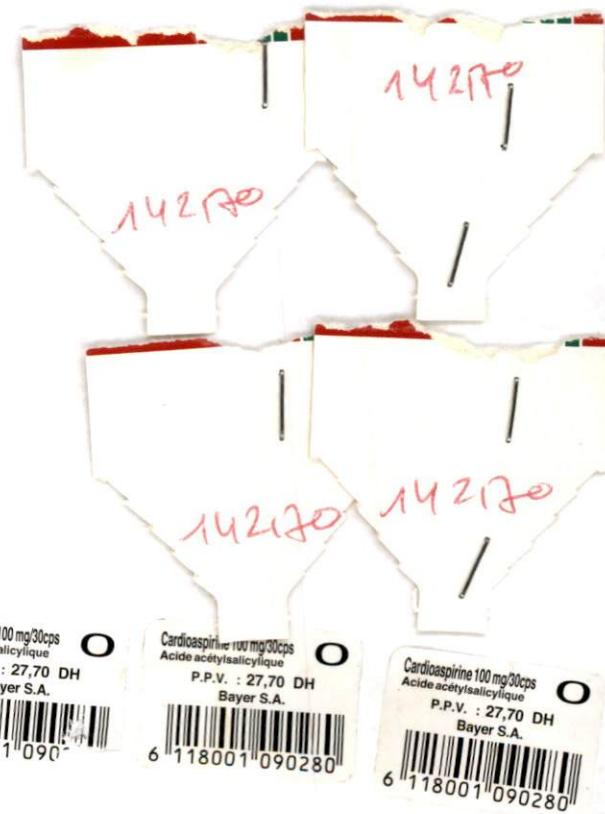
Mr DAHER MUSTAPHA

07.02.2024

- CONSULTATION CARDIO + ECG	300DHS
- ECHOCARDIOGRAPHIE	1000 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE TROIS CENT DIRHAMS.

Dr. ALAMI Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi - Casablanca
Tél : 05 22 39.01.12 / 06 61 15 78 06



ks

ECHO CARDIOGRAPHIE Mr DAHER MUSTAPHA

Conditions d'examen : Bonnes

07.02.2024

STRUCTURES VALVULAIRES

AORTE : NORMALE

MITRALE : NORMALE

TRICUSPIDE : NORMALE

PULMONAIRE : NORMALE

VENTRICULE DROIT : NORMAL

VENTRICULE GAUCHE : DTD=48mm.

FE= 60 % (méthode de Simpson).

SIV= 10 mm. PP= 9 mm

Contractilité normale

OREILLETTES GAUCHE : NORMALE.

AORTE INITIALE : NORMALE.

PERICARDE : NORMAL

DOPPLER

Couleur RAS,

Pulsé E= 0.77 ; E/A= 1.06

TDI : E/e'<8 en sept

Continu RAS

CONCLUSION

- Cavités cardiaques de dimensions normales.
- Pressions de remplissage du VG normales.
- Structures valvulaires normales.
- Bonne fonction systolique du VG.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264 Rd Sidi Abdellah - Casablanca
Tél. 05 22 00 01 10 06 61 15 781

Images report: 6 images

GE Healthcare Hospital
Ultrasound Laboratory

Name DAHER, MUSTAPHA
Patient Id 19169

Date 07/02/2024
Sonographer Default user
Diagnosis Dr.

Image 1

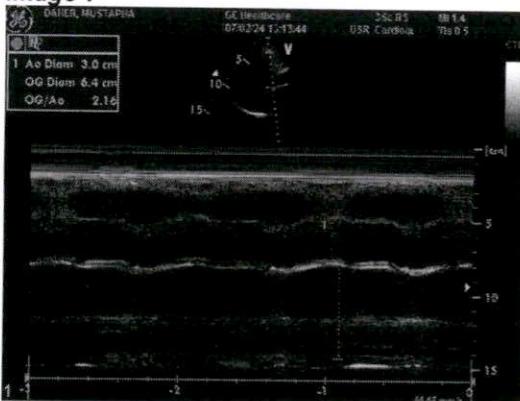


Image 2

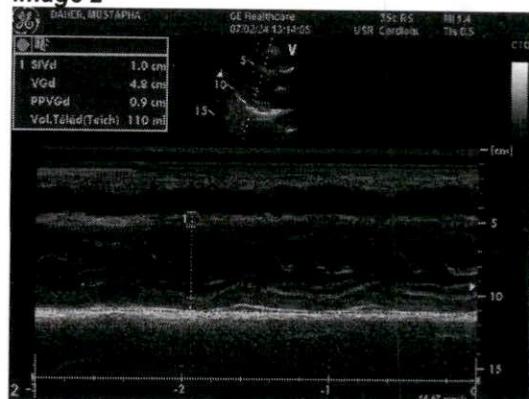


Image 3



Image 4



Image 5

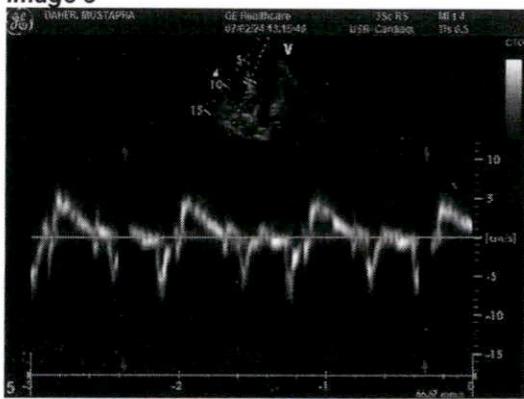


Image 6

